# REGLEMENT
# CHAMPIONNAT DE FRANCE 2026

## CHAMPIONNAT TRAIT

## ATTELAGE

**DU 16 AU 18 OCTOBRE 2026 – LIGNIERES LA CELLE CONDE(18)**

| Période de qualification | Clôture |
|---|---|
| **15 septembre 2025 au 27 septembre 2026**<br><br>Listes de qualification arrêtées au vendredi 02 octobre 2026 | **Lundi 05 octobre 2026** |

## SOMMAIRE

**Conditions générales** ..... 2
**Conditions de participations** ..... 2
**Conditions de qualifications** ..... 2
**Barèmes techniques** ..... 3
**Dotations** ..... 3

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de « *Attelage* », complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

# Conditions générales

Un meneur ne peut engager qu'un seul attelage et donc participer qu'à un seul championnat sur le même événement.
Dans tous les Championnats, des meneurs peuvent être sélectionnés par la DTN.
Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance.
Le label « Championnat de France » est supprimé de toute épreuve comptant moins de 3 partants pour donner lieu à une épreuve normale.

# Conditions de participations

## PARTICIPATIONS MENEUR

| CHAMPIONNATS | LFC |
|---|---|
| Trait Team | CLUB AMATEUR PRO |
| Trait Paire | |
| Trait Solo | |

Le changement de cheval réglementaire est autorisé sur le terrain.

Pour les épreuves de championnats Trait, seuls les chevaux de trait peuvent être engagés. Les ONC ne sont pas acceptés.

# Conditions de qualifications

## QUALIFICATIONS MENEUR

Pour chaque épreuve du championnat correspond une liste de qualification.
Les points sont attribués selon le mode de calcul du classement permanent et des épreuves génératrices de points listées ci-dessous en fonction du Championnat visé.
Seuls les classements au sein des 1er, 2ème, 3ème quarts génèrent des points et participations.
Sont qualifiés, tous les meneurs :

- comptant minimum 2 participations dans les indices et épreuves définis ci-après, avec le type et le nombre d'équidés correspondants.
- compris dans les N premiers de la liste de qualification.

Les points obtenus sur les championnats nationaux ne sont pas pris en compte.

**Amateur 1 Grand Prix Trait**
Les épreuves génératrices de points et participations sont : Amateur 2 Trait, Amateur 1 GP Trait.

| CHAMPIONNANT & LISTES DE QUALIFICATION | Qualifications meneurs |
|---|---|
| Amateur 1 GP Trait Team | Les 10 premiers de la liste Amateur 1 GP Trait Team |
| Amateur 1 GP Trait Paire | Les 10 premiers de la liste Amateur 1 GP Trait Paire |
| Amateur 1 GP Trait Solo | Les 15 premiers de la liste Amateur 1 GP Trait Solo |

Dans le cas où tous les concurrents qualifiés ne sont pas engagés et dans la limite du nombre maximum prévu, la Direction Technique National étudie les demandes :

- des vingt meneurs immédiatement suivants sur la liste de qualification qui s'engagent,
- des meneurs licenciés Club comptant minimum 2 participations en épreuves Club Elite GP avec un/des équidé(s) Trait(s) qui s'engagent en Amateur 1 GP Trait.

Ces demandes sont étudiées dans l'ordre du classement des meneurs sur la liste de qualification. La décision est communiquée dans les 48h suivant la clôture, les engagements seront soit maintenus, soit supprimés avec remboursement.

## Barèmes techniques

**Normes techniques :** définies par le règlement des épreuves correspondantes.

**Participation coéquipier(s) :** En marathon, un coéquipier peut groomer jusqu'à 2 attelages différents mais uniquement si les attelages ne figurent pas au sein de la même épreuve.
En marathon, un meneur peut participer également 1 fois en tant que groom mais uniquement si les attelages ne figurent pas au sein de la même épreuve.
En dressage et maniabilité, il n'y a pas de limitation mais les horaires de passage ne sont pas adaptés en fonction des participations multiples.

## Dotations

| CHAMPIONNATS | Dotations | | |
|---|---|---|---|
| | 1er | 2ème | 3ème |
| Amateur 1 GP Trait Team | 360 € | 270 € | 210 € |
| Amateur 1 GP Trait Paire | 180 € | 130 € | 100 € |
| Amateur 1 GP Trait Solo | 110 € | 80 € | 60 € |

En complément des dispositions générales, pour toute épreuve se courant avec moins de 3 partants, le versement des dotations est soumis à l'obtention d'une note de dressage >ou= à 60% soit <ou= à 64 pts de pénalités, hors pénalités pour incident.